Le Salagnard

Mars 2016

L' information officielle de Salagnon

Sommaire

- Journée village propre page 1
- Informations municip. page 2
- Compte rendu conseil page 3
- Compte rendu de conseil page 4

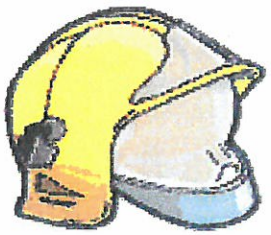

JOURNEE VILLAGE PROPRE

Comme chaque année, une journée de nettoyage du village est proposée par le Sictom. L'année dernière, une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous. Nous avons pu partager la commune en plusieurs secteurs et les groupes sont partis, munis de sacs et de gants, le long des chemins. La récolte a été bonne.

Nous vous invitons cettte année à venir nous rejoindre le samedi 2 avril. Rendez-vous devant la mairie à 8h30.

A RETENIR

12 mars
Loto - Foyer communal - JSP

26-27-28 mars
Salon des Arts - Foyer communal - ALS

10 avril
Rando - VTT - Revolet - Speedminton - Sou des écoles

16 avril
«Bruit du marteau» - Championnat du monde de structures de scènes - Foyer-Revolet - Non mais Non

INFORMATIONS MUNICIPALES

DANGER SUR LA ROUTE 522

Chaque jour, au retour du collège, les enfants doivent attendre le départ du car avant de traverser. La route 522 est très dangereuse, les voitures roulent très vite. Pensez à le dire à vos enfants. Surveillez-les.

SYNDICAT DES MARAIS

Si vous avez des demandes de travaux à réaliser le long du canal, vous pouvez vous adresser à Raymond CONTASSOT qui est le représentant de la commune auprès du Syndicat des Marais.

PASSAGE A LA TNT HAUTE DEFINITION

Le 5 avril, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).
Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire avec une meilleure qualité de son et d'image.
Tous les foyers recevant la TNT devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.
Pour les postes non compatibles, il faut acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril sous peine de ne plus recevoir la télévision. Des aides financières et de proximité pour les personnes les plus fragiles seront possibles.
L'agence nationale des fréquences (ANFR) est en charge de la mise en place de cet accompagnement.
Des documents de documentation sont mis à disposition et téléchargeables sur le site www.recevoirlatnt.fr ainsi que tous les renseignements nécessaires au passage à la TNT HD.

Alexandre, Camille, Damien et Sofyan

Jeunes Sapeurs Pompiers Salagnards,

vous annoncent le

LOTO

de leur section de Trept le

12 mars 2016

Au Foyer Communal de Salagnon

Ouverture des portes : 19h00

Début des parties : 20h00

A gagner : Ecran LED 102 cm, Stage de Pilotage « Centaure », 1 semaine de location à la montagne, Console jeux 4, tablette, imprimante, GPS, Entrées au PUY du Fou, et de nombreux autres lots.....

1 carton 4€, 3 cartons 10€, 6 cartons 18€

SALON DES ARTS

Les 26-27-28 mars le Salon des Arts se tiendra au foyer communal. Cette année, l'invité d'honneur est Robert Di.Credico, peintre figuratif contemporain de renommée mondiale.
Chaque année le Salon a beaucoup de succès et attire beaucoup de monde grâce à la qualité des oeuvres présentées.

NOUVELLE ENTREPRISE A SALAGNON

M. Guillaume TRANQUART est un photographe professionnel, spécialisé dans la photographie de mariage et dans les reportages divers.
Vous pouvez le retrouver sur son site :
wwwguillaumetranquart.com Tél. 06 19 32 47 60.

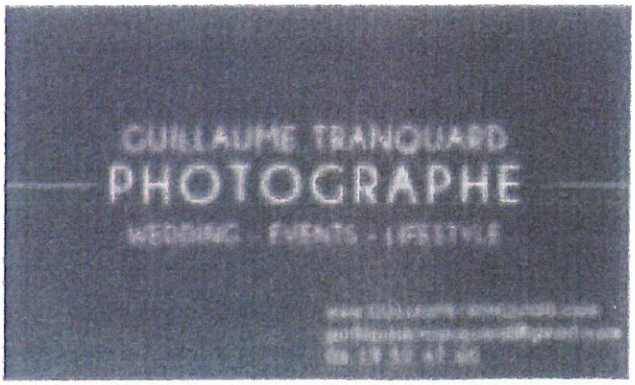

LES COMPTES RENDUS DE CONSEIL

Lundi 4 janvier 2016

Présents : DURAND Gilbert, DOMINI FAURE Sylviane, BARRET Daniel, MORAND Virginie, NUGUET Frédérick, BOULIEU Véronique, MARTIN André, CARREZ Michèle, DEMUTH Aymeri, BRISSAUD Cathy, PARADIS Stéphane, SAURA Cyril.
Absents : YVRARD Fanny, MUSSARD Nelly.
Excusés : CONTASSOT Raymond.
Pouvoirs : CONTASSOT Raymond à SAURA Cyril.
Secrétaire : DOMINI FAURE Sylviane.
Concernant le dernier compte rendu, un élu demande qu'il soit précisé que les associations qui n'ont pas fourni de bilan moral et financier ne percevront pas de subvention.
Après approbation à l'unanimité des membres présents du compte rendu du 23 novembre 2015, M. le Maire ouvre la séance et aborde l'ordre du jour.

1/ DELIBERATIONS

MODIFICATION STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES BALMES DAUPHINOISES POUR LE TRANSFERT PARTIEL DE LA COMPETENCE PERISCOLAIRE

M. le Maire donne lecture de la délibération prise par le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Les Balmes Dauphinoises, en date du 28 octobre 2015, pour la modification de ses statuts afin d'exercer la compétence de manière partielle la compétence périscolaire.
Il demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le transfert partiel de cette compétence à la Communauté de Communes, ainsi que sur la modification des statuts.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Exprime un avis favorable pour le transfert partiel de la compétence périscolaire et la modification des statuts de la Communauté de Communes Les Balmes Dauphinoises tels que proposés ci-après, suivant délibération du Conseil communautaire du 28 octobre 2015 :
« Au titre de ses compétences optionnelles et de l'action sociale, sont d'intérêt communautaire :
- les accueils collectifs de mineurs extrascolaires ;
- les activités périscolaires des mercredis, à partir de 11h30. »
Charge M. le Maire de notifier cette délibération à M. le Président de la Communauté de Communes Les Balmes Dauphinoises.

CONVENTION DE FOURRIERE 2016

Accueil et garde des animaux.
Le maire rappelle au Conseil municipal la nécessité d'adhérer à la convention de fourrière souscrite auprès de la Fondation CLARA, située à Saint-Marcel-Bel-Accueil, afin de bénéficier des prestations suivantes :
- Convention de fourrière simple, les animaux errants ou en divagation capturés par les services municipaux ou déclarés trouvés par des particuliers sur le territoire de la commune, sont amenés par ces derniers dans les locaux de la Fondation CLARA.
La Fondation CLARA n'effectue donc aucun transport ni capture.
Cette mission est assurée durant les horaires d'ouverture de la fourrière.
- Convention de fourrière complète, la Fondation CLARA, sur appel de la mairie, assure en outre, en urgence, la capture des chiens et des chats errants sur la voie publique;
Les délais d'intervention sont de deux heures suivant l'appel de la mairie ou des personnes habilitées par M. le Maire.
- La prise en charge des cadavres des chiens et des chats trouvés morts sur la voie publique.
Les chiens et les chats sains sont transportés par la Fondation CLARA en fourrière.
Les prestations de capture et de ramassage sont assurées 24h/24h et 7jours/7.
La convention de fourrière simple est à 0,40 € TTC par an et par habitants.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DANGER SUR LA ROUTE 522

Chaque jour, au retour du collège, les enfants doivent attendre le départ du car avant de traverser. La route 522 est très dangereuse, les voitures roulent très vite. Pensez à le dire à vos enfants. Surveillez-les.

SYNDICAT DES MARAIS

Si vous avez des demandes de travaux à réaliser le long du canal, vous pouvez vous adresser à Raymond CONTASSOT qui est le représentant de la commune auprès du Syndicat des Marais.

PASSAGE A LA TNT HAUTE DEFINITION

Le 5 avril, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).
Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire avec une meilleure qualité de son et d'image.
Tous les foyers recevant la TNT devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.
Pour les postes non compatibles, il faut acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril sous peine de ne plus recevoir la télévision. Des aides financières et de proximité pour les personnes les plus fragiles seront possibles.
L'agence nationale des fréquences (ANFR) est en charge de la mise en place de cet accompagnement.
Des documents de documentation sont mis à disposition et téléchargeables sur le site www.recevoirlatnt.fr ainsi que tous les renseignements nécessaires au passage à la TNT HD.

Alexandre, Camille, Damien et Sofyan

Jeunes Sapeurs Pompiers Salagnards,

vous annoncent le

LOTO

de leur section de Trept le

12 mars 2016

Au Foyer Communal de Salagnon

Ouverture des portes : 19h00

Début des parties : 20h00

A gagner : Ecran LED 102 cm, Stage de Pilotage « Centaure », 1 semaine de location à la montagne, Console jeux 4, tablette, imprimante, GPS, Entrées au PUY du Fou, et de nombreux autres lots.....

1 carton 4€, 3 cartons 10€, 6 cartons 18€

SALON DES ARTS

Les 26-27-28 mars le Salon des Arts se tiendra au foyer communal. Cette année, l'invité d'honneur est Robert Di.Credico, peintre figuratif contemporain de renommée mondiale.
Chaque année le Salon a beaucoup de succès et attire beaucoup de monde grâce à la qualité des oeuvres présentées.

NOUVELLE ENTREPRISE A SALAGNON
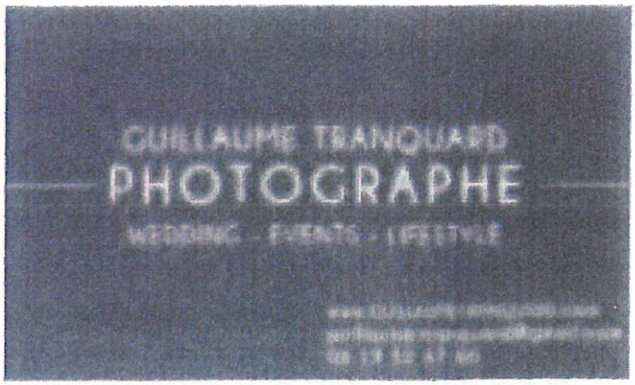
M. Guillaume TRANQUART est un photographe professionnel, spécialisé dans la photographie de mariage et dans les reportages divers.
Vous pouvez le retrouver sur son site :
wwwguillaumetranquart.com Tél. 06 19 32 47 60.